

Environnement Knauf : « Une usine exemplaire en matière environnementale »

L'enquête publique relative à l'implantation d'une usine de production de laine de roche à Illange s'ouvre aujourd'hui. Le responsable environnement du groupe Knauf fait le point sur les sujets qui alimentent le débat.

Vu 250 fois

Le 23/08/2018 à 05:00



Photo HD Philippe Coune présente les panneaux de laine de roche qui seront produits par l'usine Knauf d'Illange. Photo Philippe NEU

Un collectif s'est constitué contre le projet. Vous y attendiez-vous ?

Philippe COUNE, responsable environnement et développement durable du groupe Knauf. « Non, cela nous a étonnés. Mais nous croyons en notre projet et nous sommes déterminés à le défendre. C'est la première usine de laine de roche que nous construisons et elle sera exemplaire en matière environnementale. Elle intégrera toutes les innovations technologiques mises au point ces dernières années. »

La mission régionale d'autorité environnementale a pourtant émis plusieurs recommandations...

« Je me permets d'insister sur le vocabulaire. Ce sont bien des recommandations qui ont vocation à améliorer notre projet, pas à remettre en cause sa pertinence. Nous allons en tenir compte. Je note par ailleurs que la mission a également fait des observations qui valident la qualité de notre travail. Elle a confirmé l'absence de risque industriel en dehors du site. Elle salue aussi notre politique d'élimination de 100 % des déchets. Enfin, le rapport précise qu'en matière de dispersion des gaz, nous avons pris les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait aucun effet sur l'homme. »

Il y a tout de même des recommandations importantes. On vous demande notamment de réduire votre consommation en énergie fossile, équivalente à celle de 7 000 logements. Qu'allez-vous faire pour réduire l'empreinte carbone de cette usine ?

« Nous y travaillons. Deux projets sont à l'étude et ont de bonnes chances d'aboutir : la pose de panneaux photovoltaïques et la réalisation d'une toiture isolante végétalisée. Nous sommes également prêts à étudier la mise à disposition de la chaleur produite par notre outil industriel pour chauffer d'autres bâtiments qui pourraient s'implanter à proximité. »

Vos opposants critiquent également l'utilisation exclusive des camions pour vos approvisionnements et vos expéditions...

« Cela représente quatre-vingt-quatre camions par jour. En fait, il y a deux sujets. Sur la question de l'approvisionnement, nous envisageons de lancer une étude sur les alternatives à la route. Concernant les expéditions, c'est plus complexe. Nos clients sont des entreprises de BTP qui se font livrer directement sur les chantiers, sans possibilité de stockage. Leurs exigences en matière de ponctualité et de flexibilité nous obligent à utiliser le transport routier. »

Autre inquiétude : le rejet de vos eaux usées vers la station d'épuration de Guénange, conçue pour traiter uniquement des eaux domestiques. Que répondez-vous ?

« C'est un non-sujet. Les eaux que nous rejetterons seront de type domestique et en quantité négligeable. Notre process industriel ne génère pas d'eau polluée. »

Parmi les polluants rejetés par cette usine, il y en a un qui fait peur, c'est l'ammoniac. Pourriez-vous vous en passer ?

« Cette usine va rejeter une quantité d'ammoniac deux fois inférieure à ce que permet la réglementation française. Nous travaillons à l'élaboration d'un procédé de substitution. Pour la laine de verre, nous avons déjà remplacé le liant chimique par un liant naturel à base de sucre. Nous espérons pouvoir faire de même avec la laine de roche à moyen terme. Cette usine a bien évidemment été conçue pour être adaptable en cas de changement de procédé. »

« Nous allons tenir compte des recommandations »

Propos recueillis par Anthony VILLENEUVE.